

Nous vous invitons à participer à une journée de formation :

TH1 : Introduction au bien-être animal en élevage porcin plein-air



Objectifs :

- Améliorer les connaissances des stagiaires sur les règles et les normes relatives au bien-être animal en système innovant plein-air
- Etre capable d'évaluer et d'améliorer le bien-être animal dans leurs élevages respectifs

A l'issue de la formation les stagiaires deviendront référent bien-être animal dans leurs élevages respectifs

Public :

Principalement, les éleveurs professionnels en porcs Blanc de l'Ouest souhaitant devenir « référent bien-être animal » sur leurs élevages. D'autres éleveurs en porcs plein air mais en race « classique » pourront y participer. Ils habitent tous en Bretagne ou dans les départements limitrophes.

Durée : 7h00 / 1 journée

Contenu :

Matin : Apports théoriques sur :

- Les attentes de la société sur l'élevage plein air à partir de résultats de sondages
- Les attentes des consommateurs/ des salariés/des familles sur le bien-être animal
- Les principaux textes de lois
- Le vade-mecum de l'inspection
- La réglementation sur le transport des animaux vivants

Après-midi :

Présentation de :

- les 5 libertés d'un animal
- la relation Humain-animal
- les facteurs de risques dans mon élevage plein air (aléas thermiques, portance du sol, intempérie)

Elaboration d'un plan d'action des bonnes pratiques

Formateur :

Maxime Bergonso, Coordinateur de la Fédération des Races de Bretagne, ingénieur agronome

Date et lieu :

Le mardi 21 Mars 2022
De 09h30 à 17h30
A la FERME AUBERGE France – Lieu dit France – GUIGNEN (35)

Restauration :

Repas tiré du sac

Prérequis :

Aucun prérequis

Méthodes pédagogiques et d'évaluation :

Echange animé : système des nappes tournantes
Exercice d'application - Travail en groupe
Echanges et discussion

Coûts : Gratuit

Modalités d'inscription :

Vous pouvez vous inscrire par mail ou téléphone auprès de Maxime BERGONSO, m.bergonso@gie-elevages-bretagne.fr - 06 85 70 56 83

En précisant :

- La date et le titre de formation à laquelle vous vous inscrivez
- Si vous êtes éligibles Vivéa

- ⇒ En cas de doute sur votre éligibilité, vous devez vous procurer une attestation de régularité au fond de formation Vivea, délivrée par votre MSA ou disponible sur votre espace personnel en ligne sur le site www.msa.fr

Une confirmation d'inscription par mail vous est alors envoyée.

Si une formation est complète, vous serez prévenus dans les meilleurs délais et inscrit sur liste d'attente.

Pour chaque formation, un mail de rappel est envoyé aux personnes inscrites 3-4 jours avant la formation avec le programme détaillé et la liste des inscrits à la session pour vous permettre d'organiser éventuellement des covoiturages.

Annulation d'une formation

L'annulation d'une inscription est possible sur demande, mais pour limiter au maximum les désistements, nous vous encourageons à vous inscrire uniquement si vous êtes sûr d'être disponible de jour de la formation.

En cas de désistement 3 jours ou moins avant la date de la formation, et s'il n'est pas possible de trouver un stagiaire en remplacement, vous serez susceptible d'être tout de même facturés du prix de la formation.

Attestation de présence en formation

Sur demande du participant, après la formation, une attestation de présence en formation peut être fournie.

Concernant les personnes en situation de handicap

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

Mesures de prévention Covid 19

Des mesures sont susceptibles d'être mises en place en fonction de la situation sanitaire.

[Règlement intérieur et conditions générales de vente du GIE Elevages de Bretagne en libre accès sur notre site internet.](#)